

La Pièce à David Aubert, sur sa petite colline

19 Chez David Aubert

| | |
|--------------------------|---|
| Propriétaire | : Aubert Emmanuel, Lausanne |
| Exploitant | : Rod Albert, Essertines sur Rolle |
| Altitude | : 1110 - 1170 m (chalet: 1130 m) |
| Surface pâturable épurée | : 9,5 ha |
| Charge en 1972 | : 3 grandes génisses de 2 à 3 ans 23 petites génisses de 1 à 2 ans |
| Provenance du bétail | : de la plaine; 11 génisses appartiennent à l'exploitant, le solde est loué pour l'estivage |
| Durée moyenne du pacage | : 120 jours |
| Personnel | : l'exploitant ou l'un de ses fils viennent contrôler régulièrement le bétail |

Conditions naturelles et économiques

Cette exploitation d'estivage consiste en une bande de terrain large de 250 m et dont la longueur dépasse 1 km. La surface pastorale se divise en 3 parties entre lesquelles s'intercale la forêt qui recouvre les deux tiers de la propriété. L'exposition nord-est domine. La partie nord-ouest forme un beau plateau où croît un bon herbage, mais le taux de boisement y devient trop important. Bon nombre de sapins et sapelots devraient être éliminés. Le chalet se trouve à la partie centrale sur un monticule au nord duquel passe le chemin menant à la Givrine et au Pré Derrière, alors qu'une autre voie desservant la Figuette et la commune de Bise emprunte une combe au sud-est. Cette prairie centrale en pente moyenne à faible possède un sol productif de profondeur suffisante. Une combe plus étroite, inaccessible aux véhicules agricoles depuis le chalet, occupe la partie sud-est de la propriété. En aucun lieu l'herbage ne souffre d'un excès d'humidité. Les euphorbes et quelques chardons sont les mauvaises plantes les plus remarquées.

- 46 -

Il n'existe pas d'endroit particulièrement dangereux pour le bétail.

On parvient à ce pâturage depuis la Combe du Moussillon par un chemin asphalté muni de passages canadiens. Le chalet situé 150 m à l'écart n'est accessible qu'aux véhicules agricoles. On a partagé la surface en deux au moyen d'une clôture. Au nord ouest se trouve un couvert avec citerne et abreuvoir. Une deuxième point d'eau est constitué par la citerne du chalet. L'exploitant amène la paille nécessaire pour la litière. La fumier est stocké sur le terrain et on le répand en fin de saison au moyen d'un épandeur. Les déjections liquides sont perdues. Comme engrais d'appoint, on sème chaque année des scories thomas.

Bâtiment

Il s'agit d'un bon chalet-étable en maçonnerie avec toiture de tôle. Son logement reste inhabité. Il comprend cuisine, chambre, chambre à lait et cave. 25 UGB trouvent place dans les deux écuries doubles dont les couches et les caniveaux sont en bois. Il devient nécessaire de remplacer ces planchers.

Améliorations à effectuer

- entreprendre un aménagement sylvo-pastoral en vue de déboiser certaines parties
- installer un abreuvoir automatique au couvert
- remplacer les planchers des couches dans les étables



Un chalet que l'on aime à découvrir : petit, discret, sans transformations majeures au cours de ces dernières années, et avec plein d'éléments qui puissent retenir autant l'attention de l'ethnologue que celle du chasseur d'images.





Au fond de ce dégagement, la petite fenêtre de l'écurie.



Mesdames et Messieurs, voilà presque un chalet de conte de fée ! Vraiment admirable dans ses proportions simples et belles, avec encore l'ancienne cheminée qui prouve qu'ici l'on fabriquait. Oh ! ce ne devait pas être de bien gros fromages, néanmoins on participait en plein à cette vie alpestre malgré la modestie de ses ambitions.





On quitte cet endroit enchanteur sur une très bonne impression. Gardez-le tel qu'il est, votre petit chalet, Messieurs-Dames, juste les réparations courantes. Rien de plus !



Le soleil descend déjà derrière les grands arbres, la clairière s'apprête à retrouver le froid du crépuscule.